

Oise **VRD** *Services*

4, rue de l'Argilière
60 650 SAINT-PAUL

Tél. : 09 61 39 52 01
Mail : oisevrdservices@orange.fr

SAS au capital de 5000 €

Immatriculation 511 892 929
Au RCS de Beauvais

Commune de NOAILLES

*Rue du Docteur Herpin
Aménagement*

Lot 1 : voirie et assainissement pluvial

Lot 2 : eau potable

Lot 3 : déplacement du réseau des eaux usées

Analyse des offres

Mode de passation : Procédure Adaptée Ouverte avec possibilité de négociations.

(estimations des travaux : Lot 1 : voirie et assainissement pluvial = 378 000,00 € HT ; Lot 2 : eau potable = 95 000,00 € HT et lot 3 : déplacement du réseau des eaux usées = 37 000,00 € HT).

Avis publié sur la plateforme de dématérialisation « marchespublics.info » le et dans Le Parisien du.

Date limite de remise des offres: 9 mai 2023 à 12h00.

Il est prévu une décomposition en tranches définies comme suit (article 2 du RC):

- lot n° 1 : voirie et assainissement pluvial ;
- lot n° 2 : eau potable ;
- lot 3 : déplacement du réseau des eaux usées.

3 entreprises ont remis des offres dématérialisées pour les 3 lots ; 1 entreprise a remis des offres dématérialisées pour les lots 1 et 3.

Les variantes ne sont pas autorisées (article 2.4 du RC) ; le marché ne comporte pas de prestation supplémentaire éventuelle (article 2.5 du RC).

1 Ouverture des plis

L'ouverture s'est déroulée le 11 mai 2023 en mairie de NOAILLES sous la présidence de Monsieur Benoit BIBERON (Maire)

Lot 1 : voirie et assainissement pluvial = les 4 entreprises ont répondu à la solution de base :

Entreprise	Montant HT
COLAS	410 125,27 €
EUROVIA	343 575,58 €
MÉDINGER	384 792,70 €
VIABILITÉ TPE	411 688,38 €

Lot 2 : eau potable = les 3 entreprises ont répondu à la solution de base :

Entreprise	Montant HT
COLAS	91 859,00 €
MÉDINGER	83 255,00 €
VIABILITÉ TPE	83 607,00 €

Lot 3 : déplacement du réseau des eaux usées = les 4 entreprises ont répondu à la solution de base :

Entreprise	Montant HT
COLAS	36 943,00 €
EUROVIA	36 549,20 €
MÉDINGER	39 082,50 €
VIABILITÉ TPE	44 451,00 €

2 Analyse du lot 1 :

La vérification du contenu des enveloppes donne les résultats suivants.

A) Candidatures (article 4.1 du RC) :

CANDIDAT	DECLARATION SUR NON INTERDICTION DE SOUMISSIONNER				CAPACITES PROFESSIONNELLES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
	DC 1	DC 2	Déclaration sur l'Honneur	Kbis	Chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles	Liste des principaux travaux exécutés au cours des cinq dernières années et attestations de bonne exécution	Effectifs moyens annuels du candidat et importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.	Outils, matériel et équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché	Certificats de qualifications professionnelles	Assurance
COLAS	X	X	X	X	X	XC	X	X	X	X
EUROVIA	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
MÉDINGER	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
VIABILITÉ TPE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

La vérification des candidatures permet de recevoir toutes les candidatures.

B) Erreur de calcul dans les offres :

Après vérifications des offres (cohérence entre le bordereau des prix et le détail estimatif), aucune erreur de calcul n'a été relevée dans les offres des entreprises.

C) Offres (article 4.2 du RC) :

CANDIDAT	Acte d'Engagement	Acceptation sans réserve du Cahier des Clauses Techniques particulières	Bordereau des Prix Unitaires	Détail Estimatif	Mémoire technique
COLAS	X	X	X	X	X
EUROVIA	X	X	X	X	X
MÉDINGER	X	X	X	X	X
VIABILITÉ TPE	X	X	X	X	X

Toutes les offres sont complètes.

D) Attribution des points (article 6.2 du RC) :

Critère « Valeur technique » : les deux tableaux suivants font apparaître les remarques sur chacun des points demandés dans le mémoire technique, la notation correspondante, la pondération et le classement sur la valeur technique.

Sous-critères	COLAS	Note	EUROVIA	Note	MÉDINGER	Note	VIABILITÉ TPE	Note
Moyens humains et matériels dédiés au chantier (20 points)	Présentation nominative des intervenants sur chantier. Moyens humains et matériels définis par tâche.	20	Présentation nominative des intervenants sur chantier. Moyens humains et matériels définis par tâche.	20	Présentation nominative des intervenants sur chantier. Moyens matériels définis par tâche.	20	Présentation nominative des intervenants sur chantier. Liste des matériels affecté au chantier.	20
Matériaux proposés (30 points)	Liste des fournisseurs et sous-traitants. Matériaux conformes.	30	Liste des fournisseurs. Matériaux conformes.	30	Liste des fournisseurs et sous-traitants avec fiches matériaux conforme à la demande.	30	Liste des fournisseurs et sous-traitants. Matériaux conformes.	30
Total		50		50		50		50

Entreprises	Adéquation des moyens humains et matériels (10 points)	Qualité des matériaux proposés (10 points)	TOTAL DES POINTS ACQUIS	COEFFICIENT	NOTE	CLASSEMENT
COLAS	20	30	50	60%	30,0	1
EUROVIA	20	30	50		30,0	1
MÉDINGER	20	30	50		30,0	1
VIABILITÉ TPE	20	30	50		30,0	1

Critère « Prix » : le tableau suivant fait apparaître la notation et le classement sur les prix.

ENTREPRISES	PRIX HT	ECART AVEC L'OFFRE N° 1	NOMBRE DE POINTS	COEFFICIENT	NOTE	CLASSEMENT
COLAS	410 125,27 €	19,4%	33,5	40%	13,4	3
EUROVIA	343 575,58 €	0,0%	40,0		16,0	1
MÉDINGER	384 792,70 €	12,0%	35,7		14,3	2
VIABILITÉ TPE	411 688,38 €	19,8%	33,4		13,4	3

E) Synthèse :

Le tableau ci-après fait la synthèse entre la valeur technique et le prix et donne une proposition de classement des offres.

ENTREPRISES	Note / Prix	Note / Valeur technique	NOTE TOTALE	CLASSEMENT
EUROVIA	16,0	30,0	46,0	1
MÉDINGER	14,3	30,0	44,3	2
COLAS	13,4	30,0	43,4	3
VIABILITÉ TPE	13,4	30,0	43,4	4

Au vu de la présente analyse, il est proposé au pouvoir adjudicateur de retenir l'offre de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 343 575,58 € HT.

3 Analyse du lot 2 :

La vérification du contenu des enveloppes donne les résultats suivants.

A) Candidatures (article 4.1 du RC) :

CANDIDAT	DECLARATION SUR NON INTERDICTION DE SOUMISSIONNER				CAPACITES PROFESSIONNELLES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
	DC 1	DC 2	Déclaration sur l'Honneur	Kbis	Chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles	Liste des principaux travaux exécutés au cours des cinq dernières années et attestations de bonne exécution	Effectifs moyens annuels du candidat et importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.	Outillage, matériel et équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché	Certificats de qualifications professionnelles	Assurance
COLAS	X	X	X	X	X	XC	X	X	X	X
MÉDINGER	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
VIABILITÉ TPE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

La vérification des candidatures permet de recevoir toutes les candidatures.

B) Erreur de calcul dans les offres :

Après vérifications des offres (cohérence entre le bordereau des prix et le détail estimatif), aucune erreur de calcul n'a été relevée dans les offres des entreprises.

C) Offres (article 4.2 du RC) :

CANDIDAT	Acte d'Engagement	Acceptation sans réserve du Cahier des Clauses Techniques particulières	Bordereau des Prix Unitaires	Détail Estimatif	Mémoire technique
COLAS	X	X	X	X	X
MÉDINGER	X	X	X	X	X
VIABILITÉ TPE	X	X	X	X	X

Toutes les offres sont complètes.

D) Attribution des points (article 6.2 du RC) :

Critère « Valeur technique » : les deux tableaux suivants font apparaître les remarques sur chacun des points demandés dans le mémoire technique, la notation correspondante, la pondération et le classement sur la valeur technique.

Sous-critères	COLAS	Note	MÉDINGER	Note	VIABILITÉ TPE	Note
Moyens humains et matériels dédiés au chantier (20 points)	Présentation nominative des intervenants sur chantier. Moyens humains et matériels définis par tâche.	20	Présentation nominative des intervenants sur chantier. Moyens matériels définis par tâche.	20	Présentation nominative des intervenants sur chantier. Liste des matériels affecté au chantier.	20
Matériaux proposés (30 points)	Liste des fournisseurs et sous-traitants. Matériaux conformes.	30	Liste des fournisseurs et sous-traitants avec fiches matériaux conforme à la demande.	30	Liste des fournisseurs et sous-traitants. Matériaux conformes.	30
Total		50		50		50

Entreprises	Adéquation des moyens humains et matériels (10 points)	Qualité des matériaux proposés (10 points)	TOTAL DES POINTS ACQUIS	COEFFICIENT	NOTE	CLASSEMENT
COLAS	20	30	50	60%	30,0	1
MÉDINGER	20	30	50		30,0	1
VIABILITÉ TPE	20	30	50		30,0	1

Critère « Prix » : le tableau suivant fait apparaître la notation et le classement sur les prix.

ENTREPRISES	PRIX HT	ECART AVEC L'OFFRE N° 1	NOMBRE DE POINTS	COEFFICIENT	NOTE	CLASSEMENT
COLAS	91 859,00 €	10,3%	36,3	40%	14,5	3
MÉDINGER	83 255,00 €	0,0%	40,0		16,0	1
VIABILITÉ TPE	83 607,00 €	0,4%	39,8		15,9	2

I) Synthèse :

Le tableau ci-après fait la synthèse entre la valeur technique et le prix et donne une proposition de classement des offres.

ENTREPRISES	Note / Prix	Note / Valeur technique	NOTE TOTALE	CLASSEMENT
MÉDINGER	16,0	30,0	46,0	1
COLAS	14,5	30,0	44,5	2
VIABILITÉ TPE	15,9	30,0	45,9	3

Au vu de la présente analyse, il est proposé au pouvoir adjudicateur de retenir l'offre de l'entreprise MÉDINGER pour un montant de 83 255,00 € HT.

4 Analyse du lot 3 :

La vérification du contenu des enveloppes donne les résultats suivants.

A) Candidatures (article 4.1 du RC) :

CANDIDAT	DECLARATION SUR NON INTERDICTION DE SOUMISSIONNER				CAPACITES PROFESSIONNELLES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
	DC 1	DC 2	Déclaration sur l'Honneur	Kbis	Chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles	Liste des principaux travaux exécutés au cours des cinq dernières années et attestations de bonne exécution	Effectifs moyens annuels du candidat et importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années	Outils, matériel et équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché	Certificats de qualifications professionnelles	Assurance
COLAS	x	x	x	x	x	XC	x	x	x	x
EUROVIA	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
MÉDINGER	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
VIABILITÉ TPE	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

La vérification des candidatures permet de recevoir toutes les candidatures.

B) Erreur de calcul dans les offres :

Après vérifications des offres (cohérence entre le bordereau des prix et le détail estimatif), aucune erreur de calcul n'a été relevée dans les offres des entreprises.

C) Offres (article 4.2 du RC) :

CANDIDAT	Acte d'Engagement	Acceptation sans réserve du Cahier des Clauses Techniques particulières	Bordereau des Prix Unitaires	Détail Estimatif	Mémoire technique
COLAS	X	X	X	X	X
EUROVIA	X	X	X	X	X
MÉDINGER	X	X	X	X	X
VIABILITÉ TPE	X	X	X	X	X

Toutes les offres sont complètes.

D) Attribution des points (article 6.2 du RC) :

Critère « Valeur technique » : les deux tableaux suivants font apparaître les remarques sur chacun des points demandés dans le mémoire technique, la notation correspondante, la pondération et le classement sur la valeur technique.

Sous-critères	COLAS	Note	EUROVIA	Note	MÉDINGER	Note	VIABILITÉ TPE	Note
Moyens humains et matériels dédiés au chantier (20 points)	Présentation nominative des intervenants sur chantier. Moyens humains et matériels définis par tache.	20	Présentation nominative des intervenants sur chantier. Moyens humains et matériels définis par tache.	20	Présentation nominative des intervenants sur chantier. Moyens matériels définis par tâche.	20	Présentation nominative des intervenants sur chantier. Liste des matériels affecté au chantier.	20
Matériaux proposés (30 points)	Liste des fournisseurs et sous-traitants. Matériaux conformes.	30	Liste des fournisseurs. Matériaux conformes.	30	Liste des fournisseurs et sous-traitants avec fiches matériaux conforme à la demande.	30	Liste des fournisseurs et sous-traitants. Matériaux conformes.	30
Total		50		50		50		50

Entreprises	Adéquation des moyens humains et matériels (10 points)	Qualité des matériaux proposés (10 points)	TOTAL DES POINTS ACQUIS	COEFFICIENT	NOTE	CLASSEMENT
COLAS	20	30	50	60%	30,0	1
EUROVIA	20	30	50		30,0	1
MÉDINGER	20	30	50		30,0	1
VIABILITÉ TPE	20	30	50		30,0	1

Critère « Prix » : le tableau suivant fait apparaître la notation et le classement sur les prix.

ENTREPRISES	PRIX HT	ECART AVEC L'OFFRE N° 1	NOMBRE DE POINTS	COEFFICIENT	NOTE	CLASSEMENT
COLAS	36 943,00 €	1,1%	39,6	40%	15,8	2
EUROVIA	36 546,20 €	0,0%	40,0		16,0	1
MÉDINGER	39 082,50 €	6,9%	37,4		15,0	3
VIABILITÉ TPE	44 451,00 €	21,6%	32,9		13,2	4

E) Synthèse :

Le tableau ci-après fait la synthèse entre la valeur technique et le prix et donne une proposition de classement des offres.

ENTREPRISES	Note / Prix	Note / Valeur technique	NOTE TOTALE	CLASSEMENT
EUROVIA	16,0	30,0	46,0	1
COLAS	15,8	30,0	45,8	2
MÉDINGER	15,0	30,0	45,0	3
VIABILITÉ TPE	13,2	30,0	43,2	4

Au vu de la présente analyse, il est proposé au pouvoir adjudicateur de retenir l'offre de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 36 546,20 € HT.

5 Négociations :

La Commune décide de négocier avec les entreprises pour les trois lots.

Un mail est adressé le 24 mai 2023 à chacune des entreprises et pour chacun des lots auxquels elles ont répondu leur demandant une réponse par retour de mail pour le 31 mai 2023 à 12H00.

6 Résultats après négociations :

Après vérifications des offres (cohérence entre le bordereau des prix et le détail estimatif), aucune erreur de calcul n'a été relevée dans les offres des entreprises.

Lot 1 :

Critère « Prix » : le tableau suivant fait apparaître la notation et le classement sur les prix après négociations :

ENTREPRISES	PRIX HT	ECART AVEC L'OFFRE N° 1	NOMBRE DE POINTS	COEFFICIENT	NOTE	CLASSEMENT
COLAS	409 000,00 €	20,6%	33,2	40%	13,3	3
EUROVIA	339 903,48 €	0,2%	39,9		16,0	2
MÉDINGER	339 192,50 €	0,0%	40,0		16,0	1
VIABILITÉ TPE	411 688,38 €	21,4%	33,0		13,2	4

Synthèse : le tableau ci-après fait la synthèse entre la valeur technique et le prix après négociations et donne une proposition de classement des offres :

ENTREPRISES	Note / Prix	Note / Valeur technique	NOTE TOTALE	CLASSEMENT
MÉDINGER	16,0	30,0	46,0	1
EUROVIA	16,0	30,0	46,0	2
COLAS	13,3	30,0	43,3	3
VIABILITÉ TPE	13,2	30,0	43,2	4

Au vu de la présente analyse, il est proposé au pouvoir adjudicateur de retenir la synthèse ci-dessus pour établir le classement des offres.

Lot 2 :

Critère « Prix » : le tableau suivant fait apparaître la notation et le classement sur les prix après négociations :

ENTREPRISES	PRIX HT	ECART AVEC L'OFFRE N° 1	NOMBRE DE POINTS	COEFFICIENT	NOTE	CLASSEMENT
COLAS	90 000,00 €	8,1%	37,0	40%	14,8	3
MÉDINGER	83 255,00 €	0,0%	40,0		16,0	1
VIABILITÉ TPE	83 607,00 €	0,4%	39,8		15,9	2

Synthèse : le tableau ci-après fait la synthèse entre la valeur technique et le prix après négociations et donne une proposition de classement des offres :

ENTREPRISES	Note / Prix	Note / Valeur technique	NOTE TOTALE	CLASSEMENT
MÉDINGER	16,0	30,0	46,0	1
VIABILITÉ TPE	15,9	30,0	45,9	2
COLAS	14,8	30,0	44,8	3

Au vu de la présente analyse, il est proposé au pouvoir adjudicateur de retenir la synthèse ci-dessus pour établir le classement des offres.

Lot 3 :

Critère « Prix » : le tableau suivant fait apparaître la notation et le classement sur les prix après négociations :

ENTREPRISES	PRIX HT	ECART AVEC L'OFFRE N° 1	NOMBRE DE POINTS	COEFFICIENT	NOTE	CLASSEMENT
COLAS	36 500,00 €	1,1%	39,6	40%	15,8	2
EUROVIA	36 546,20 €	1,2%	39,5		15,8	3
MÉDINGER	36 110,10 €	0,0%	40,0		16,0	1
VIABILITÉ TPE	44 451,00 €	23,1%	32,5		13,0	4

Synthèse : le tableau ci-après fait la synthèse entre la valeur technique et le prix après négociations et donne une proposition de classement des offres :

ENTREPRISES	Note / Prix	Note / Valeur technique	NOTE TOTALE	CLASSEMENT
COLAS	15,8	30,0	45,8	2
EUROVIA	15,8	30,0	45,8	3
MÉDINGER	16,0	30,0	46,0	1
VIABILITÉ TPE	13,0	30,0	43,0	4

Au vu de la présente analyse, il est proposé au pouvoir adjudicateur de retenir la synthèse ci-dessus pour établir le classement des offres.

7 Propositions :

Nous proposons de retenir les classements établis dans les tableaux de synthèse de chacun des lots pour retenir :

Lot 1 : entreprise MÉDINGER pour un montant de travaux de 339 192,50 € HT ;

Lot 2 : entreprise MÉDINGER pour un montant de travaux de 83 255,00 € HT ;

Lot 3 : entreprise MÉDINGER pour un montant de travaux de 36 110,10 € HT.

À Saint-Paul, le 1^{er} juillet 2023

Le Directeur Général, Yvon DOLIGE

Oise VRD Services

4, rue de L'Argillère

80650 SAINT-PAUL

Tél : 09 61 39 52 01

N° de siret 511 892 929 00015

E-mail : oisevrdservices@orange.fr

Acceptation du pouvoir adjudicateur valant décision d'attribution

A Noailles, le

Le Maire, Benoit BIBERON

**MODÈLE D'AVIS POUR LA PASSATION DES MARCHÉS
RÉPONDANT À UN BESOIN ESTIMÉ
ENTRE 90 000 € HT ET LES SEUILS DE PROCÉDURE FORMALISÉE**

Section 1 Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur (*) : **Commune de NOAILLES**

Type de Numéro national d'identification (*) : **SIREN**

No national d'identification : **21600457**

Ville : **NOAILLES**

Code Postal : **60430**

Groupement d'acheteurs (*) : **Non**

Section 2 Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation (*) :

Lien URL vers les documents de la consultation ; lien d'accès direct aux documents de la consultation : **marchés sécurisés**

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur (*) : **Oui**

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles (*) : **Non**

Nom du contact (*) :

Adresse mail du contact :

No téléphone du contact :

Section 3 Procédure

Type de procédure (*) : **Procédure adaptée ouverte**

Technique d'achat (*) :

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Accord-cadre | <input type="checkbox"/> Système de qualification |
| <input type="checkbox"/> Système d'acquisition dynamique (SAD) | <input type="checkbox"/> Concours |
| <input type="checkbox"/> Catalogue électronique | <input type="checkbox"/> Enchères électroniques |
| <input type="checkbox"/> Sans objet | |

Date et heure limites de réception des plis (*) : **28 AVRIL 2023 à 12H00**

Présentation des offres par catalogue électronique (*) : Exigée Autorisée Interdite

Réduction du nombre de candidats (*) : **Non**

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) (*) : **Oui**

L'acheteur exige la présentation de variantes (*) : **Non**

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (Si accord-cadre) :

Section 4 Identification du marché

Intitulé du marché (*) : **Aménagement de la rue du Docteur Herpin**

Type de marché (*) : **Travaux**

Lieu principal d'exécution du marché (*) : **Rue du Docteur Herpin**

La consultation comporte des tranches (*) : **Non**

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si marché alloti, préciser pour chaque lot dans la description) : **Non**

Section 5 Lots

Marché alloti (*) : **Oui**

Description du lot no 1 : **Voirie et assainissement pluvial**

CPV du lot no 1 : **45233140-2**

Durée du marché : **16 semaines**

Description du lot no 2 : **Renouvellement du réseau d'eau potable**

CPV du lot no 2 : **45232150-8**

Durée du marché : **4 semaines**

Description du lot no 3 : **déplacement du réseau d'assainissement des eaux usées**

CPV du lot no 2 : **45232411-6**

Durée du marché : **3 semaines**

Section 6 Informations complémentaires

Visite obligatoire (*) : **Non**

Détails sur la visite (si oui) :

Autres informations complémentaires :

(*) Les champs signalés par un astérisque doivent obligatoirement être renseignés